

**MAIRIE DE LAFRANÇAISE**

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

Fax 05 63 65 94 65

mairie-lafrançaise@info82.com

www.lafrançaise.fr

DECISION

2021-17

Objet : Plan de financement chaufferie bois

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

DECIDE

- **De solliciter** les subventions suivantes pour la réalisation d'une chaufferie bois et de son réseau de chaleur sur la commune de Lafrançaise selon le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles

- Travaux de création de chaufferie et du réseau de chaleur : 595 821 €ht (solution 2 de l'étude technique – chiffrage APD)
- Mission ingénierie (maître d'œuvre) : 40 566 €ht,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : 24 050 €ht
- Frais divers (étude de sols, bureau contrôle, SPS, frais de publicité,..) : 20 000€ht

Soit un total : 680 437 €ht**Financement**

- Subvention Etat DSIL : 390 054 € - acquis
- Subvention du Conseil Régional : 68 000 € - dossier à l'instruction
- Subvention du Conseil Départemental : 68 000 €- sollicité
- Subvention ADEME : 16 835 € (intervention uniquement sur la mission AMO)
- Commune de Lafrançaise : 137 548 €

Soit un total : 680 437 €ht

- **D'engager** toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet et des demandes de subventions.

Fait à Lafrançaise le 10 mai 2021.

Le Maire
T. DELBREIL


